

ETEIGNIERES,  
Le 25 août 2025

-----  
**Commune**



**d'Eteignières**

(Ardennes)

Monsieur le Président Directeur Général  
ARCAVI  
La Garoterie  
08 160 CHALANDRY-ELAIRE

**Objet** : Avis du Maire concernant l'exploitation d'une extension de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) du site ARCAVI sur la parcelle 265 section A de la commune d'ETEIGNIERES

Monsieur Le Président Directeur Général,

En ma qualité de Maire de la commune d'ETEIGNIERES, vous m'avez sollicité pour rendre mon avis concernant votre projet d'extension de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) et de l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI), ainsi qu'à la création d'un casier dédié au stockage d'amiante ciment lié, d'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

Après examen des éléments que vous m'avez exposés, il ressort que votre projet respecte les normes en vigueur, tant en matière de réglementation environnementale que de compatibilité avec la carte communale.

Les conditions d'exploitation et de gestion prévues, notamment concernant la remise en état du site après exploitation, semblent répondre aux attentes en termes de protection de l'environnement et de réhabilitation du terrain à des fins conformes à l'usage prévu dans la carte communale.

Je constate également que les dispositions prévues permettront de limiter l'impact environnemental de l'installation et d'assurer une réintégration adéquate du site dans son environnement naturel une fois l'exploitation achevée.

En conséquence, j'émet un avis favorable quant à la remise en état du site, sous réserve que les engagements pris dans le cadre de cette demande soient strictement respectés et suivis par les autorités compétentes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Pierre JARLOT.

